

Les 10 points clés de la réforme de la formation professionnelle

Publié le 1 décembre 2016 – Mis à jour le 6 février 2018

Dix caractéristiques essentielles pour bien connaître le fonctionnement du compte personnel de formation.



© Gachwell - comillus.com

1. Le compte personnel de formation (CPF) peut être ouvert **dès l'âge de seize ans** et suit la personne, **même au chômage** et après un changement d'emploi. C'est un grand changement par rapport au DIF, qui est supprimé.
2. Le CPF est crédité chaque année, à hauteur de **150 heures maximum** sur 7 ans et demi. On peut consulter son compte [sur un site dédié](#).
3. Les formations qui peuvent être financées par le CPF figurent [sur des listes](#).
4. Le CPF peut être subventionné (par l'employeur, le salarié, Pôle Emploi ou les conseils régionaux) pour **augmenter le nombre d'heures**.
5. Le CPF permet de financer des formations de qualité, pour acquérir **des compétences attestées en lien avec les besoins de l'économie**.
6. Le CPF peut être utilisé pour **financer l'accompagnement à la validation des acquis de l'expérience (VAE)**. Au Cnam, 80 conseillers VAE sont mobilisés pour guider les individus dans leur démarche VAE.

7. Si vous avez quitté le système éducatif sans diplôme ou qualification, vous bénéficiez d'**heures supplémentaires** sur votre CPF. Renseignez-vous auprès de votre conseil régional.

8. Un **entretien professionnel avec l'employeur** est obligatoire, tous les deux ans, pour étudier les perspectives d'évolution professionnelle des salariés.

9. Un nouveau service gratuit, le **conseil en évolution professionnelle**, est assuré par les missions locales, Pôle Emploi, ou l'Apec par exemple. [Le Cnam](#) peut aussi vous accompagner, gratuitement, pour vous orienter, définir votre parcours de formation et trouver les moyens de financement.

10. Le parcours professionnel des apprentis est sécurisé : ils pourront conclure un **contrat d'apprentissage** sur la base d'un CDI.

Yassir Hammoud
Directeur des partenariats

 | Formation | Travail | Entreprise

<http://blog.cnam.fr/travail/formation-professionnelle/les-10-points-cles-de-la-reforme-de-la-formation-professionnelle-87>